

Lancement campagne 2021 ANS



Jeudi 15 Avril 2021

L'ÉDITO

Présidente, Président,

Je vous prie de bien vouloir recevoir [un document explicatif](#) des conséquences financières suite à l'arrêt de la saison.

Au total, et suite à la seule conséquence de la crise sanitaire, le District aura reversé aux clubs environ 138000 euros.

L'ensemble du comité de direction a eu la sagesse mais aussi le courage de prendre cette décision, au risque d'avoir un bilan déficitaire.

J'ai demandé à notre vice-président – trésorier général, Hervé Grammatico, de réaliser le calcul avec explications que je vous adresse en pièce jointe.

Le coût moyen par licencié qui passe de 9.3 à 4.5 euros, est constitué de frais incompressibles :

Produit statutaire : 37 980 € constitués par la cotisation d'adhésion de chaque club au District.

Frais de gestion : 78 124 € constitués par la participation des clubs au financement du fonctionnement du district (pour la plupart des frais fixes : salaires, loyers, contrats, amortissements etc....)

Caisse spéciale des arbitres : 10 622 € : coûts déjà engagés pour des frais d'arbitrage lors des premières journées des championnats de jeune.

N'hésitez pas à venir vers nous pour de plus amples explications.

Bien cordialement, amicalement,

David Blattes

Président du District de l'Hérault

SOMMAIRE

L'ACTU DE LA SEMAINE	4
SONDAGE SUR LES BESOINS EN FORMATION AU DISTRICT DE L'HERAULT	7
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	10
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	11
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	16



Mise en page : Morgan Billaut

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football

66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

L'ACTU DE LA SEMAINE



CAMPAGNE 2021

ANS – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021

Ce Vendredi 2 Avril 2021, le District de l'Hérault a transmis aux clubs Héraultais un email de JSVA – DDSCS 34 avec pour objet « AGENCE NATIONALE DU SPORT – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021- PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX »

Vous retrouverez, ci-dessous un résumé et les différents documents utiles pour le dossier :

A l'attention de Mesdames et Messieurs les présidents des clubs sportifs de l'Hérault.

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT reconduit sa campagne de financement pour l'année 2021 à l'attention du mouvement sportif.

Cette campagne se présente toujours sous 2 formes :

1] Les subventions concernant vos actions traditionnelles, s'inscrivant dans les **PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX** (PSF), gérées directement par vos fédérations respectives : cliquez sur [Webinaire FFF du 25 Mars 2021](#) Vos demandes sont à déposer dans COMPTE ASSO dès l'ouverture de la FICHE OCCITANIE (numéro 1129) du 3 avril au 31 mai 2021.

2] Les subventions spécifiques s'inscrivant dans les **PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX** (PST), relatives à la Note N° 2021-DFT-01 du 11 février 2021 de l'Agence, et toujours gérées par les services déconcentrés de l'État. Pour toutes informations sur les PST cliquez sur [Les demandes relevant des Projets Sportifs Territoriaux](#) vos demandes sont à déposer dans COMPTE ASSO dès l'ouverture de la FICHE HERAULT (numéro 161) du 3 avril au 10 mai 2021.

En cette période de crise sanitaire, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sport (SDJES) est évidemment toujours joignable afin de vous accompagner au mieux et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Les documents sont : [ici](#)



FFF ACADEMIE CLAIREFONTAINE : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La Fédération Française de Football Propose une offre de stage football au CNF à Clairefontaine pour les jeunes de 8 à 15 ans durant les vacances d'été et celles de la Toussaint.

Depuis le début des années 1990, le Centre national du football de Clairefontaine accueille régulièrement des stages de football destinés aux enfants et adolescents. Rebaptisé cette année FFF Académie Clairefontaine, dans la lignée des « FFF Academy » ouvertes à New York en 2019 puis Singapour en 2020, le centre organise des séjours pour les filles et garçons âgé(e)s de 8 à 15 ans, venant de France ou de l'étranger, durant les vacances d'été et celles de la Toussaint.

Le concept ?

Vivre une semaine de football, avec des activités ludiques, dans le temple du football français avec au programme notamment :

- Plusieurs séances d'entraînement par jour ;
- Encadrement (certifié FFF), surveillance et animation ;
- Tenues d'entraînement Nike fournies (maillot, short, chaussettes) ;
- Moments uniques à partager comme la visite du CNF, ses terrains, son musée, ses installations y compris le château des Équipes de France A et Féminine ;
- Hébergement et pension complète ;
- Cérémonie d'ouverture et de clôture ;
- Diplômes de fin de stage.

Pour toute information supplémentaire, connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur la plateforme dédiée : <https://academie-clairefontaine.fff.fr>



WEBINAIRE FFF : LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL DANS VOTRE CLUB

La Fédération Française de Football vous invite à participer à un webinaire le jeudi 15 avril de 18h à 19h sur la place du Programme Educatif Fédéral dans votre club :

- Comment dynamiser la vie du club tout au long de la saison grâce au P.E.F ?
- Comment optimiser l'utilisation des outils éducatifs et pédagogiques à votre disposition ?
- Comment mettre le P.E.F au centre de votre projet éducatif ?

Vous êtes invités à vous inscrire au lien suivant : <https://qlic.it/894228>

Nous vous attendons nombreux



UNE PLATEFORME POUR REVISER DURANT LES VACANCES DE PAQUES

C'est le début des vacances scolaires !

À cette occasion, le Fondation du Football et la FFF mettent à disposition les contenus des livrets d'activités **PuissanceFoot** incontournables du dispositif FFF « club lieu de vie »

Permettez à vos jeunes joueuses et joueurs de CM1 et CM2 de réviser le programme scolaire de manière ludique 📖

Plus de 100 leçons et 600 exercices autour du ballon en accès libre et gratuit pour toutes et tous sur <https://bit.ly/3uCc79k>

SONDAGE SUR LES BESOINS EN FORMATION AU DISTRICT DE L'HERAULT

Suite à la volonté du District de L'Hérault d'avoir des bénévoles formés aussi bien en tant qu'éducateur que dirigeant, nous voulons proposer en collaboration avec les services de L'Institut Régional de Formation (IR2F), une offre de formation qui correspond aux besoins des clubs, pour cela, nous avons élaboré un questionnaire transmis aux clubs du District de L'Hérault.

Nous avons demandé aux clubs de nous répondre même s'il n'avait pas de besoin. Seulement 44 clubs ont répondu, il est dommage que certains clubs ne jouent pas le jeu, d'autant que les besoins sont réels car nous le constatons sur le terrain !

Bref, nous pouvons quand même remercier les clubs qui ont participé à l'enquête et nous espérons à travers cette dernière, répondre à leurs attentes.

Avant de présenter et analyser les résultats de l'enquête, il semble intéressant de rappeler les coûts et aides existants.

Un module = 80 €

Un CFF = 2 modules = 160 €

La certification = 60 €

Pour les formations dirigeantes, la formation est modulaire (4h) = 25 €

Les aides de la FFF sous la forme d'un "bon de formation" est de 25 € par module dans la limite des bons de la ligue (ces bons ne sont pas utilisables pour le CFF2/3).

La LFO ajoute un bon de 25 € dans la limite de 2 par saison

Exemple :

- Pour un bénévole qui désire suivre une formation éducateur par exemple **CFF1** :
2 modules - 2 bons FFF - 2 bons LFO = 160-50-50 = 60 €
+ Certification = 60 €
Au total la formation a un coût de 120 €
- Pour un bénévole qui désire suivre une formation dirigeant par exemple « Construire et promouvoir un projet » :
Coût : 1 module - 1 bon = 25 € - 25 € = 0 € !!

Le comité directeur a acté le fait qu'une aide sera attribuée aux clubs donc aux bénévoles qui suivront une formation. Le montant sera déterminé ultérieurement et sera fonction du nombre de personnes sur la saison qui auront fait la démarche (enveloppe budgétaire).

Exploitation des résultats du sondage :

nombre de clubs 44

Les raisons pour lesquelles l'accès à la formation vous semble difficile, quelle situation vous correspond le plus ?

situation 3 : lieu de la formation, offre, coût	33
situation 2 : offre, coût, lieu de la formation	3
situation 1 : coût, offre, lieu de la formation	6
autre	1

Quand ? (plusieurs réponses possibles)

en semaine	10
le samedi	24
en soirée	25
vacances	20
indifférent	3

offre formation, combien de personnes environ ?

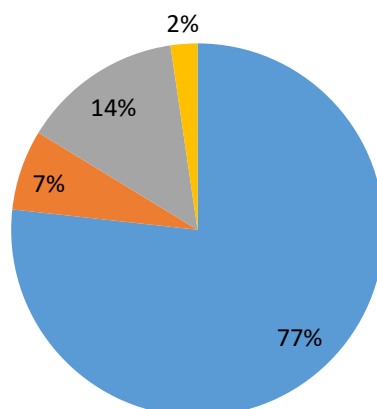
dirigeant	149
offre CFF 1	142
offre CFF 2	108
offre CFF 3	80
offre CFF 4	63

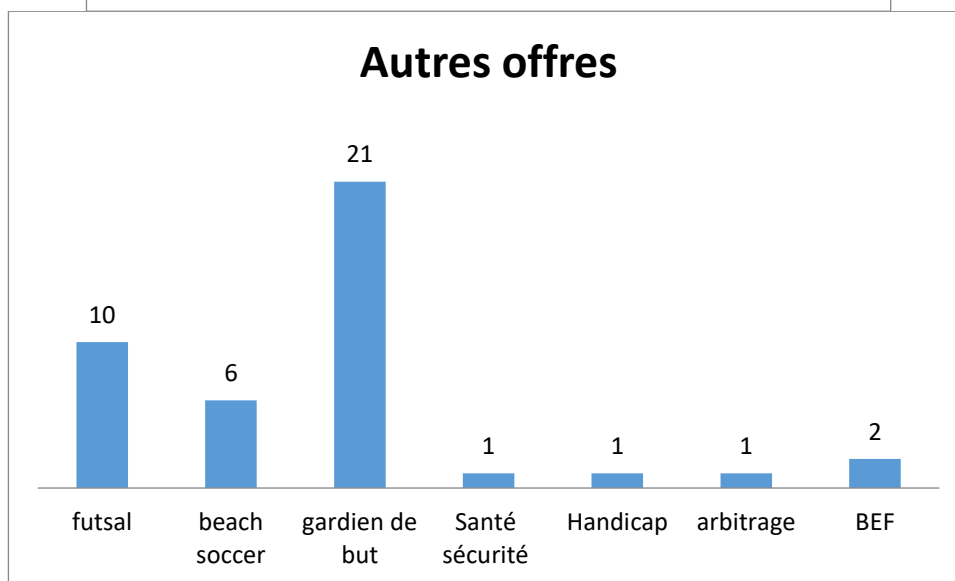
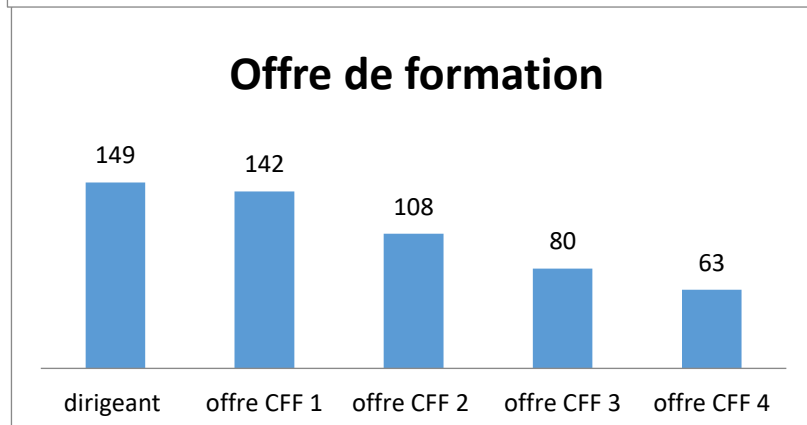
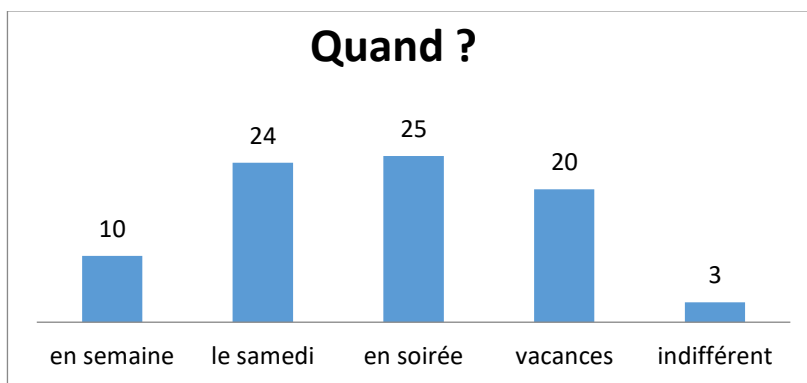
autres offres

futsal	10
beach soccer	6
gardien de but	21
Santé sécurité	1
Handicap	1
arbitrage	1
BEF	2

Raisons des difficultés d'accès à la formation

■ situation 3 : lieu de la formation, offre, coût ■ situation 2 : offre, coût, lieu de la formation
■ situation 1 : coût, offre, lieu de la formation ■ autre





Dans le cas des formations « dirigeant », il sera nécessaire d'affiner, vu le nombre important de modules proposés. Peut-être faudrait-il cibler certains modules ?

Pour le CFF1 et le CFF2 la demande est importante et mérite d'être prise en compte par la Ligue pour répondre fortement à cette demande.

Les clubs demandent que ces formations puissent avoir lieu, plutôt le soir et le samedi et de préférence pendant les vacances scolaires. Cela correspond à ce qu'il est possible de proposer pour les modules « Dirigeant », mais aussi sur les modules du CFF1, pour le CFF2 voir ce qui est possible de faire pour l'adapter à la demande.

On observe une forte demande pour le certificat d'entraînement du gardien de but.

Une réunion avec le référent « formation » de la Ligue d'Occitanie est prévue, nous ne manquerons pas de lui montrer ces résultats et d'appuyer vos demandes afin de former un maximum de bénévoles.

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 16 mars 2021

Présidence : MM. Alain Huc – Gaëtan Odin

Présents : MM. Henri Blanc – Benjamin Caruso – Claude Fraysse – David Legras – Gilbert Malzieu

Excusés : MM. Michel Lione – Gabriel Jost – Guy Rey

Assiste à la réunion M. Michaël Vigas CTD

Le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

ORDRE DU JOUR

Présentation du projet football à 5

Perspectives sur l'avenir

Rappel des pratiques interdites suite à la Covid 19

Section Football à 5

Pour la saison prochaine des formations encadrants U6/U7 seront programmées.

Les plateaux officiels débiteront après les vacances de la Toussaint, les clubs auront la possibilité d'organiser des plateaux amicaux en informant le District et en respectant les règles en vigueur pour les pratiques respectives.

Pour la pratique du football U6/U7 :

La saison sera identique aux précédentes toutefois, il sera demandé au club organisateur de notifier au District via le lien qui se trouve sur les calendriers établis au début de chaque phase les équipes absentes ainsi que les équipes qui ne seront pas en mesure de fournir une feuille de présence avec noms et licences des joueurs présents.

Le Club organisateur du plateau devra envoyer par mail (animation@herault.fff.fr) au District le compte rendu et la feuille de participation avec nom et signature des responsables d'équipes mardi midi au plus tard.

Pour la pratique du football U8/U9 :

Le projet pour la pratique des U8/U9 est de planifier des plateaux composés essentiellement de U8 et des plateaux composés essentiellement de U9.

Il sera possible de surclasser seulement 2 joueurs (projet de modification des règlements) :

- Pour les U8 possibilité d'intégrer 2 U7.
- Pour les U9 possibilité d'intégrer 2 U8.

Pour les clubs en difficultés avec des générations, il sera mis en place des plateaux avec juste des équipes mixtes U8/U9 (possibilité d'intégrer 2U7).

Les plateaux U8/U9 confirmés sont maintenus.

Le Club organisateur du plateau aura les mêmes obligations que les U6/U7, à savoir envoyer par mail (animation@herault.fff.fr) au District le compte rendu par le lien se trouvant sur les calendriers ainsi que la feuille de participation avec nom et signature des responsables d'équipes.

Afin de sensibiliser les clubs à appliquer le règlement, la Commission appliquera le barème des amendes :

- pour le club organisateur qui n'enverrait pas les documents à la date prévue (amende forfaitaire)
- pour le club présentant des joueurs sans licences (dossier transmis à la commission compétente)

COVID

Il est rappelé que les entraînements doivent se faire sans contact et que tous les rassemblements sont fortement déconseillés conformément aux dispositions ministérielles.

Prochaine réunion le 27 avril 2021.

Les co-présidents
Alain Huc et Gaetan Odin

le secrétaire de séance
Henri Blanc

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du mardi 16 mars 2021

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Bruno Lefevre**

Excusés : **MM. Patrick Langefeld – Sylvain Sanna**

Assistent à la réunion : **M^{me} Isabelle Malartic – MM. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la Pratique Sportive – Vincent Bosc, CTR**

Le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

L'objectif de la réunion est de formaliser une pratique sportive en cas d'arrêt de la compétition et de reprise de la pratique avec contact sur la période de fin mai à fin juin.

Une pratique de type amicale est privilégiée avec une finale regroupant 4 ou 6 équipes. Elle pourrait s'appeler « challenge de l'amitié Hérault sport ».

De manière générale pour s'affranchir du nombre d'équipes par poule, il a été fait le choix d'utiliser le principe de l'échiquier sur 4 journées, puis organiser une journée finale où se retrouveront 4 équipes ou 6 équipes en fonction du nombre de poule par division.

Les clubs engageront leur(s) équipe(s) (Gratuit) avant une date limite (prévisionnelle le 1^{er} mai).
Pour l'aspect organisation cela pourrait donner ceci :

Pour les vétérans, il y a un seul niveau et 6 poules : finale à 6 (premier de chaque poule)

Pour les seniors :

- D1 : 1 poule : finale à 4 (4 premiers de la poule)
- D2 : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)
- D3 : 4 poules : finale à 4 (premier de chaque poule)
- D4 : 4 poules : finale à 4 (premier de chaque poule)
- D5 : 3 poules : finale à 6 (2 premiers de chaque poule)

Pour les finales à 4, deux possibilités :

- Toutes les équipes se rencontrent puis établissement du classement (3 matchs de 30mn)
- Tirage au sort pour ½ finale et finale (2 matchs de 45 mn).

Pour les finales à 6 : tirage au sort pour constituer 2 poules de 3 équipes (2 matchs de 30mn) puis classement et opposition avec l'équipe de même classement de l'autre poule (match de 30mn).

Pour la phase « échiquier » il ne pourra y avoir de nul, de ce fait une épreuve de tir au but (3 tirs) désignera le vainqueur.

Il sera fait en sorte qu'une équipe qui se déplace une fois, recevra la fois d'après, si les deux ont reçu ou se sont déplacées, on favorisera l'équipe qui a marqué le plus de buts la journée précédente.

Pour l'aspect réglementaire, la section Seniors doit fournir un règlement pour la prochaine réunion.

Pour l'organisation de ce challenge, une feuille de match version papier sera établie et devra être transmise avant le dimanche 20h par le club recevant afin de connaître dès le lundi les rencontres du week-end suivant et de désigner les arbitres. Il sera possible de définir après accord des clubs, le jour (samedi ou dimanche) et l'horaire de la rencontre et ce, avant le mercredi précédent le jour de la rencontre.

Afin d'informer les membres présents, nous avons fait un rappel concernant la volonté du District de développer la pratique Loisirs. Cette pratique pourrait être du Football à 5, Football à 8 et une nouvelle pratique qui s'appelle le Football en marchant. Ces pratiques nécessitent d'avoir une licence « loisirs ».

Pour information, un club qui licencie 10 joueurs est considéré comme ayant une section loisirs. La FFF dote le club de matériels pour la pratique. La licence loisirs ne permet pas de pratiquer en championnat (licence joueur « libre » ou vétéran).

Une communication vers les clubs sera faite dès que le tarif de la licence loisirs sera connu.

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Mazouz Belgharbi

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 16 mars 2021

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Henri Blanc – Pierre Espinosa**

Excusés : **MM. Stéphane Cerutti– Mebarek Guerroumi – Yves Plouhinec – Michel Prudhomme Latour – Patrick Ruiz**

Assistent à la réunion : **M^{me} Isabelle Malartic - MM. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la Pratique Sportive – Vincent Bosc, CTR**

Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

L'objectif de la réunion est de formaliser une pratique sportive en cas d'arrêt de la compétition et de reprise de la pratique avec contact sur la période de fin mai à fin juin.

Une pratique de type amicale est privilégiée avec une finale regroupant 4 ou 6 équipes. Elle pourrait s'appeler « challenge de l'amitié Hérault sport ».

De manière générale pour s'affranchir du nombre d'équipes par poule, il a été fait le choix d'utiliser le principe de l'échiquier sur 4 journées, puis organiser une journée finale où se retrouveront 4 équipes ou 6 équipes en fonction du nombre de poule.

Les clubs engageront leur(s) équipe(s) (Gratuit) avant une date limite (prévisionnelle le 1^{er} mai).

Pour l'aspect organisation cela pourrait donner ceci :

- U19 : 4 poules : finale à 4 (4 premiers de la poule)
- U17 D1 et D2 : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)
- U17 D3 : 4 poules : finale à 4 (premier de chaque poule)
- U15 D1 : 3 poules : finale à 6 (2 premiers de chaque poule)
- U15 D2 : 4 poules : finale à 4 (premier de chaque poule)
- U15 D3 : 6 poules : finale à 6 (premier de chaque poule)

Pour les finales à 4, deux possibilités :

- Toutes les équipes se rencontrent puis établissement du classement (3 matchs de 30mn)
- Tirage au sort pour ½ finale et finale (2 matchs de 40 mn).

Pour les finales à 6 : tirage au sort pour constituer 2 poules de 3 équipes (2 matchs de 30mn) puis classement et opposition avec l'équipe de même classement de l'autre poule (match de 30mn).

Pour la phase « échiquier » il ne pourra y avoir de nul, de ce fait une épreuve de tir au but (3 tirs) désignera le vainqueur.

Il sera fait en sorte qu'une équipe qui se déplace une fois, recevra la fois d'après, si les deux ont reçu ou se sont déplacées, on favorisera l'équipe qui a marqué le plus de buts la journée précédente.

Pour l'organisation de ce challenge, une feuille de match version papier sera établie et devra être transmise avant le dimanche 20h par le club recevant afin de connaître dès le lundi les rencontres du week-end suivant et de désigner les arbitres. Il sera possible de définir après accord des clubs, le jour (samedi ou dimanche) et l'horaire de la rencontre et ce, avant le mercredi précédent le jour de la rencontre.

Le Président,
M. Jean-Michel Rech

Le Secrétaire de séance,
Mazouz Belgharbi

SECTION FÉMININES

Réunion du mardi 16 mars 2021

Présidence : **M^{me} Marie-Claude Espinosa**

Présent : **M. Jacques Olivier**

Excusés : **M^{mes} Amandine Doblas – Meriem Ferhat– Sabine Leseur – MM. Franck Gidaro – Sébastien Michel – Gabriel Richard – David Vidoni**

Assistent à la réunion : **M^{me} Isabelle Malartic - MM. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la Pratique Sportive – Vincent Bosc, CTR**

Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

L'objectif de la réunion est de formaliser une pratique sportive en cas d'arrêt de la compétition et de reprise de la pratique avec contact sur la période de fin mai à fin juin.

Une pratique de type amicale est privilégiée avec une finale regroupant 4 ou 6 équipes. Elle pourrait s'appeler « challenge de l'amitié Hérault sport ».

De manière générale pour s'affranchir du nombre d'équipes par poule, il a été fait le choix d'utiliser le principe de l'échiquier sur 4 journées, puis organiser une journée finale où se retrouveront 4 équipes.

Seule une pratique de football à 8 sera mise en place, les séniors féminines à 11 seront invitées à participer mais en format football à 8.

Les clubs engageront leur(s) équipe(s) (Gratuit) avant une date limite (prévisionnelle le 1^{er} mai).

Pour l'aspect organisation cela pourrait donner ceci :

Seniors :

Les séniors à 11 seront intégrés sur le foot à 8 et une poule unique sera constituée avec la poule excellence.

- séniors Excellence : 1 poule : finale à 4 (4 premiers de la poule)
- séniors Honneur : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)

U18 : 1 poule : finale à 4 (4 premiers de la poule)

U15 : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)

Pour les finales à 4, deux possibilités :

- Toutes les équipes se rencontrent puis établissement du classement (3 matchs de 30mn)
- Tirage au sort pour ½ finale et finale (2 matchs de 40 mn).

Pour la phase « échiquier » il ne pourra y avoir de nul, de ce fait une épreuve de tir au but (3 tirs) désignera le vainqueur.

Il sera fait en sorte qu'une équipe qui se déplace une fois, recevra la fois d'après, si les deux ont reçu ou se sont déplacées, on favorisera l'équipe qui a marqué le plus de buts la journée précédente.

Pour l'organisation de ce challenge, une feuille de match version papier sera établie et devra être transmise avant le dimanche 20h par le club recevant afin de connaître dès le lundi, les rencontres du week-end suivant et de désigner les arbitres. Il sera possible de définir après accord des clubs, le jour (samedi ou dimanche) et l'horaire de la rencontre et ce, avant le mercredi précédent le jour de la rencontre.

La question sur l'utilisation de deux terrains de foot à 8 s'est posée pour la formule échiquier, peut être qu'une autre formule pourrait être plus adaptée.

Il faudra aussi réfléchir à l'éventualité que des équipes de jeunes puissent participer à un tournoi.

La Présidente,

Marie-Claude Espinosa

Le Secrétaire de séance,
Mazouz Belgharbi

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FÉMININES

Réunion en visioconférence du mardi 30 mars 2021

Présidence : **M^{me} Marie Claude Espinosa**

Présents : **M^{mes} Meriem Ferhat- Sabine Leseur - MM. Franck Gidaro - Jacques Olivier-Gabriel Richard-David Vidoni**

Excusés : **MM. Sébastien Michel - M. Mazouz Belgharbi Président de la Commission de la Pratique Sportive**

Absente : **M^{me} Amandine Doblas**

Le procès-verbal de la réunion du mardi 16 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

Lors de la précédente réunion des pistes de projets ont été définies suite aux différentes visioconférences avec les clubs et échange avec les membres de la section féminine.

L'objectif de cette réunion est de formaliser l'organisation et de définir des dates.

Catégories concernées des U6 à U18

Afin que les équipes soient prêtes administrativement, la période d'engagement pourra se faire tout au long du mois de septembre avec une date limite fixée début octobre. Les plateaux et championnats débiteront après les vacances de la Toussaint. En attendant le début de la pratique officielle (cf. JO N°24), nous proposons :

Rassemblement Découverte

5 dates ont été retenues : 11/09, 18/09, 25/09, 02/10, 09/10 (journée de la rentrée du foot)

Sites possibles (à confirmer par les clubs) :

Jacou 11/09

Clermont l'Hérault 18/09

Béziers 25/09

Sète 02/10

Grammont 09/10

Organisation :

- La pratique se fera sous la forme de plateaux avec ateliers éducatifs (type PEF)
- Le matin réservé aux U15-U18 foot à 8
- L'après-midi aux U6 à U11 foot à 5 et U12-U13 foot à 8

Proposition de règlement :

- Pourront participer à ces journées les licenciées et non licenciées
- Obligation de respecter les catégories d'âges U6-U7-U8/U9-U10-U11/U12-U13/U14-U15/ U16-U17-U18
- Possibilité de créer une équipe entre plusieurs clubs si manque d'effectif dans la catégorie
- Durée des matchs des :

- U6 à U13 : trois fois 13 minutes
- U15 - U18 : trois fois 20 minutes
- Fiche de présence à remplir sur place (Nom du club, Nom du responsable féminin, mail et numéro téléphone, nom de l'éducateur de la catégorie, mail et numéro téléphone, Nombre de joueuses)

Sur la journée du 18/09 pour les catégories U15 et U18, proposition d'un échauffement avec initiation au **Fitnet**. Pour que cela soit un moment festif, Le District offrira le goûter et des récompenses.

Pour la pratique régulière, Plateaux ou Championnat (JO n° 24) :

- Foot animation U6 à U11 : plateaux à 5 + atelier éducatif
- U12, U13 : foot à 8 en deux phases, foot à 5 possible pour les débutantes.
- U15 : foot à 8 en deux phases.
- U18 : foot à 8 en deux phases.

Le calendrier sera établi pour permettre en fin de saison aux U15 et U18 de pratiquer le foot à 11 pour les clubs qui le désirent.

- SENIORS :

- a) Foot à 11 aucune modification
- b) Foot à 8 avec deux propositions :
 - Brassage 1^{ère} phase et 2 niveaux Excellence / Honneur pour la 2^{ème} phase
 - Championnat Excellence et Honneur en deux phases (les trois dernières équipes d'Excellence descendent en Honneur et les trois premières d'Honneur montent en Excellence en fonction du nombre d'équipes engagées.

Journée « Découverte du Futsal » :

Organisation de trois journées futsal. Il serait souhaitable pour une meilleure préparation que l'inscription soit faite en même temps que celle des championnats et coupes.

Foot loisir à 5 : permettre une pratique découverte et loisir du Football à destination d'un public féminin de la catégorie Seniors.

Formation : Proposer à la Ligue la création d'un module sur « Psychologie et pédagogie adaptées dans la gestion d'un groupe de féminines ».

La Présidente de séance,
Marie Claude Espinosa

La secrétaire de séance,
Sabine Leseur

Hérault Sport

vous accompagne à
tous les âges et sur
tous les terrains !



Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»
ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité
BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4
e-mail : info@heraultsport.fr

Sport
Hérault